

Section I. II est décrété par le Sénat et la Chambre des Représentants de l'Etat de la Louisiane, réunis en Assemblée Générale, que l'Assemblée de ce Sénat et de cette Chambre des Représentants de l'Etat de la Louisiane, réunis en Assemblée Générale, ont adopté les résolutions suivantes...

Section II. Il est décrété, etc. Que toutes les dettes de l'Etat de la Louisiane, qui sont dues au 1er juillet prochain, soient payées par le Trésorier de l'Etat de la Louisiane, sur le produit des ventes de terres appartenant à l'Etat de la Louisiane...

Section III. Il est décrété, etc. Que toutes les dettes de l'Etat de la Louisiane, qui sont dues au 1er juillet prochain, soient payées par le Trésorier de l'Etat de la Louisiane, sur le produit des ventes de terres appartenant à l'Etat de la Louisiane...

Section IV. Il est décrété, etc. Que toutes les dettes de l'Etat de la Louisiane, qui sont dues au 1er juillet prochain, soient payées par le Trésorier de l'Etat de la Louisiane, sur le produit des ventes de terres appartenant à l'Etat de la Louisiane...

Section V. Il est décrété, etc. Que toutes les dettes de l'Etat de la Louisiane, qui sont dues au 1er juillet prochain, soient payées par le Trésorier de l'Etat de la Louisiane, sur le produit des ventes de terres appartenant à l'Etat de la Louisiane...

Section VI. Il est décrété, etc. Que toutes les dettes de l'Etat de la Louisiane, qui sont dues au 1er juillet prochain, soient payées par le Trésorier de l'Etat de la Louisiane, sur le produit des ventes de terres appartenant à l'Etat de la Louisiane...

Section VII. Il est décrété, etc. Que toutes les dettes de l'Etat de la Louisiane, qui sont dues au 1er juillet prochain, soient payées par le Trésorier de l'Etat de la Louisiane, sur le produit des ventes de terres appartenant à l'Etat de la Louisiane...

Section VIII. Il est décrété, etc. Que toutes les dettes de l'Etat de la Louisiane, qui sont dues au 1er juillet prochain, soient payées par le Trésorier de l'Etat de la Louisiane, sur le produit des ventes de terres appartenant à l'Etat de la Louisiane...

Section IX. Il est décrété, etc. Que toutes les dettes de l'Etat de la Louisiane, qui sont dues au 1er juillet prochain, soient payées par le Trésorier de l'Etat de la Louisiane, sur le produit des ventes de terres appartenant à l'Etat de la Louisiane...

Section X. Il est décrété, etc. Que toutes les dettes de l'Etat de la Louisiane, qui sont dues au 1er juillet prochain, soient payées par le Trésorier de l'Etat de la Louisiane, sur le produit des ventes de terres appartenant à l'Etat de la Louisiane...

ROMANS NOUVEAUX. Les romans de ce genre sont toujours populaires. Voici quelques titres intéressants...

ROMANS NOUVEAUX. Les romans de ce genre sont toujours populaires. Voici quelques titres intéressants...

ROMANS NOUVEAUX. Les romans de ce genre sont toujours populaires. Voici quelques titres intéressants...

ROMANS NOUVEAUX. Les romans de ce genre sont toujours populaires. Voici quelques titres intéressants...

ROMANS NOUVEAUX. Les romans de ce genre sont toujours populaires. Voici quelques titres intéressants...

ROMANS NOUVEAUX. Les romans de ce genre sont toujours populaires. Voici quelques titres intéressants...

ROMANS NOUVEAUX. Les romans de ce genre sont toujours populaires. Voici quelques titres intéressants...

ROMANS NOUVEAUX. Les romans de ce genre sont toujours populaires. Voici quelques titres intéressants...

ROMANS NOUVEAUX. Les romans de ce genre sont toujours populaires. Voici quelques titres intéressants...

ROMANS NOUVEAUX. Les romans de ce genre sont toujours populaires. Voici quelques titres intéressants...

ROMANS NOUVEAUX. Les romans de ce genre sont toujours populaires. Voici quelques titres intéressants...

AMUSEMENTS. Théâtre d'Orléans. La Juive. Les Femmes de Chloé. Les Femmes de Chloé. Les Femmes de Chloé.

VENTES JUDICIAIRES. Vente de terres appartenant à l'Etat de la Louisiane. Vente de terres appartenant à l'Etat de la Louisiane.

VENTES DE CE JOUR. Vente de terres appartenant à l'Etat de la Louisiane. Vente de terres appartenant à l'Etat de la Louisiane.

VENTES A L'ENCAIN. Vente de terres appartenant à l'Etat de la Louisiane. Vente de terres appartenant à l'Etat de la Louisiane.

VENTES A L'ENCAIN. Vente de terres appartenant à l'Etat de la Louisiane. Vente de terres appartenant à l'Etat de la Louisiane.

VENTES A L'ENCAIN. Vente de terres appartenant à l'Etat de la Louisiane. Vente de terres appartenant à l'Etat de la Louisiane.